

## S'inscrire

Inscription avant le **18 mai 2015** à l'aide du bulletin d'inscription joint, par retour de courrier à l'attention de :

Cerema Centre-Est - Département Environnement Territoires Climat  
46, rue Saint Théoblad – BP 128 – 38001 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Les frais de participation et de repas sont de **15 € TTC** à payer par chèque à l'ordre de « **ARA** »

## Contact

CEREMA - DTer CE – Département ETC/BE

Monique PEILLEX (tel : 04 74 27 53 26)

[Monique.Peillex@cerema.fr](mailto:Monique.Peillex@cerema.fr)

CEREMA – DTer CE - Département ETC/DIR

Roselyne FAURE (tel : 04 74 27 53 63)

[Roselyne.Faure@cerema.fr](mailto:Roselyne.Faure@cerema.fr)

## Accès

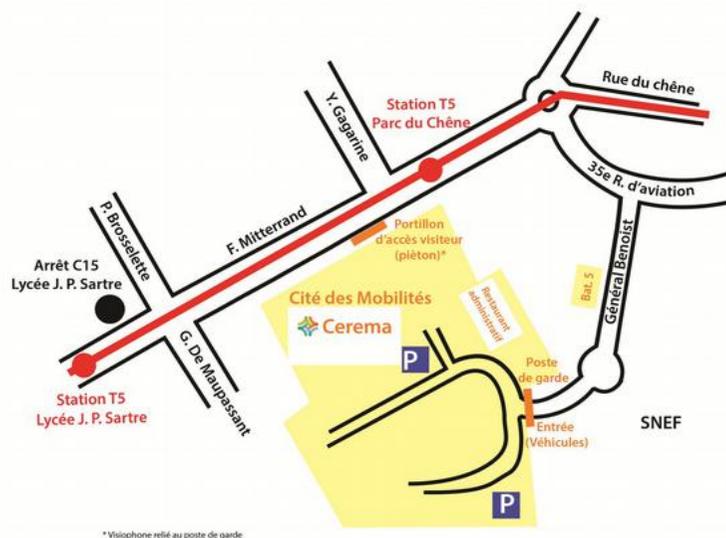
Cité des Mobilités

25 Avenue François Mitterrand

69500 BRON

Tel : 04.72.14.30.30

[Se rendre à la Cité des Mobilités](#)



## JOURNÉE TECHNIQUE

### La gestion des espèces invasives



**Jeudi 28 mai 2015 de 9h00 à 17h30**  
**Amphithéâtre du Cerema – Centre Est**

**BRON (69)**

## Objectif de la journée

Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace pour la biodiversité et la société. Certaines sont particulièrement dommageables pour l'environnement en modifiant la structure, la diversité et le fonctionnement des écosystèmes. D'autres possèdent un fort pouvoir allergène et provoquent des problèmes de santé publique. Les impacts économiques qui en résultent notamment par les coûts engendrés pour réparer ou contenir les effets négatifs de ces espèces sont colossaux.

Cette journée permettra d'aborder ces différents aspects contextuels et réglementaires et mettra en avant des retours expériences et bonnes pratiques de gestionnaires d'infrastructures, collectivités ...

## À qui s'adresse cette journée technique ?

Cette journée vise le public suivant :

- Les services techniques des collectivités territoriales (départements, régions, communes, communautés de communes...)
- Les gestionnaires d'infrastructures (DIR, CG, communes, sociétés concessionnaires autoroutières, RFF et SNCF, VNF, CNR ...)
- Les services du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (DREAL, DDT, ...)

## Qu'est ce que la CoTITA ?

Comme suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des Ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Égalité des Territoires et du Logement.

## Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par l'Atelier Environnement de la CoTITA Centre-Est qui regroupe des représentants de conseils généraux, de collectivités territoriales, d'établissements publics et de services déconcentrés de l'État.



## Programme

09h00 Accueil des participants

### 09h30 Ouverture de la journée

Co-président de la Cotita Centre-Est

### LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET SANITAIRE

09h45 Présentation du contexte réglementaire et de la future stratégie régionale de gestion des espèces exotiques envahissantes en Bourgogne

**Damien Marage**, DREAL Bourgogne

10h45 Impact médico-économique de l'allergie à l'ambrosie, référents communaux et plateforme de signalement

**Anny Gelas** et **Marie-Agnès Chapgier-Laboissière**, ARS Rhône-Alpes

11h45 Projection du film de l'observatoire des Ambrosies (sous réserve disponibilité)

### LES BONNES PRATIQUES DES GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES

12h00 Démarches de formation des agents et d'expérimentations de nouvelles pratiques  
**Elisabeth Wattebled**, DIR Centre-Est

### 12h45 Pause déjeuner

14h00 Des stratégies prophylactiques à la lutte curative : les actions positives possibles

**Michel Nuez**, CG69

14h30 Importance de l'organisation et la structuration des acteurs de terrain

**Alix Duhamel**, CG73

### 15h00 Débats - Questions

### LES BONNES PRATIQUES DES COLLECTIVITES

15h30 Lutte contre l'ambrosie, exemple de mise en place de plan de gestion

**Stéphanie Pocachard**, ViennAgglo

16h00 Retour d'expérience sur la stratégie de lutte contre les espèces végétales envahissantes dans le bassin versant de l'Azergues

**Pierre Gadiolet**, SMRPCA

### 16h30 Débats - Questions

### LA RECHERCHE

16h45 Le projet ITECOP-DYNARP : connaissance et gestion des renouées asiatiques  
**André Evette**, IRSTEA et **Virginie Billon**, Cerema

### 17h15 Clôture de la journée

Co-président de la Cotita Centre-Est